

► **Société : trente communes de Seine-Maritime et trente-sept**

« Il faut redonner de la

■ Lancé en octobre dernier, le programme Petites villes de demain a sélectionné un total de 160 communes en Normandie, dont 50 % ont moins de 3 500 habitants.

■ Jacqueline Gourault, la ministre de la Cohésion des territoires, dévoile les objectifs de ce dispositif.

■ Barentin fait partie des villes retenues pour son projet de parc urbain.



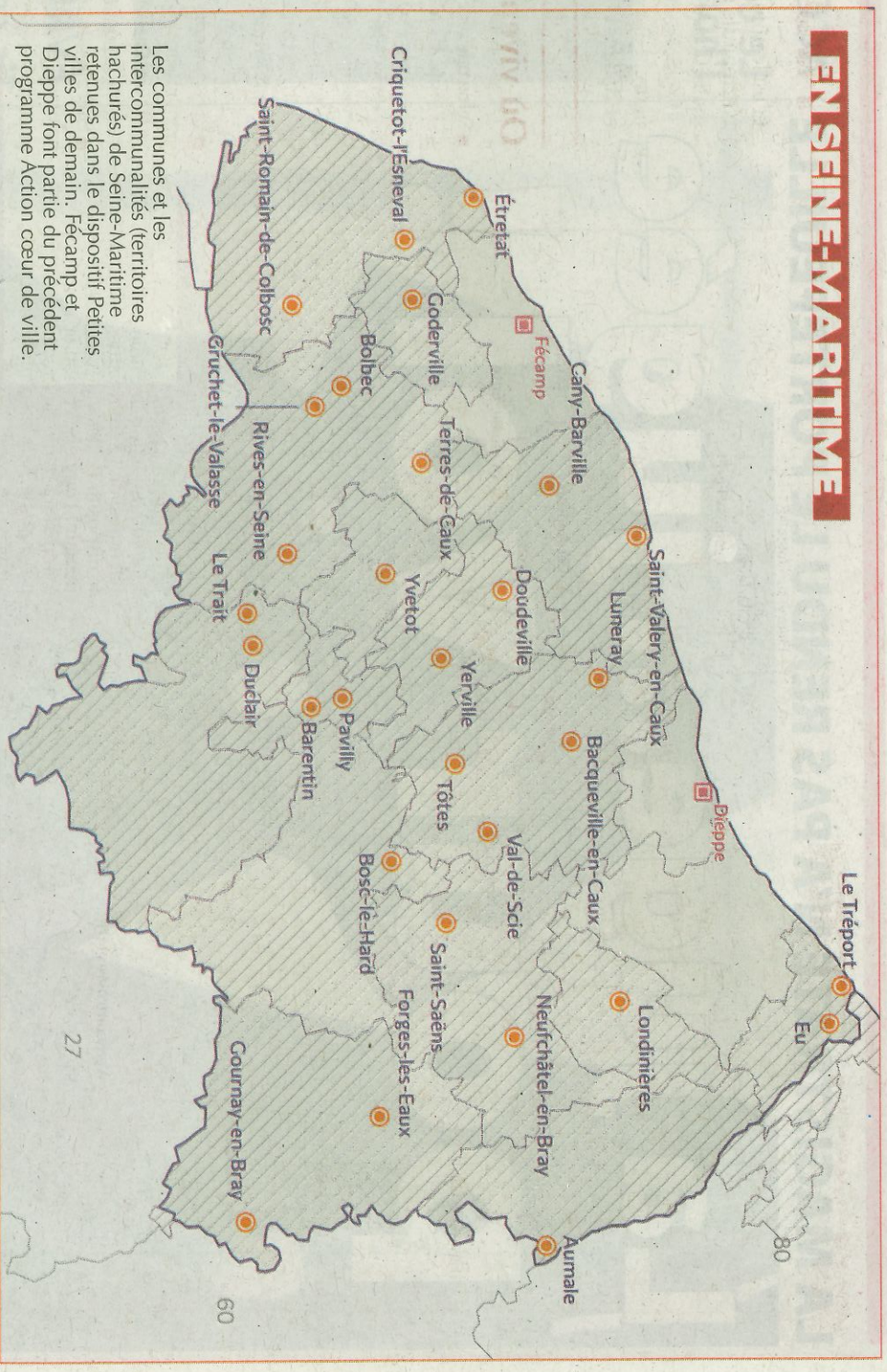
Jacqueline Gourault, ministre en charge de la Cohésion des territoires.

Il y a deux mois, vous aviez lancé à Barentin le programme Petites villes de demain. Vous dévoilez aujourd'hui une liste de 160 communes sélectionnées en Normandie dans le cadre de ce dispositif. Quel en est l'objectif ?

■ **Jacqueline Gourault** : « L'objectif est de soutenir les petites villes de moins de 20 000 habitants qui jouent un rôle de centralité. En Normandie, 50 % des villes sélectionnées comptent moins de 3 500 habitants. C'est donc un programme qui s'insère dans l'Agenda rural et dans la volonté de l'Association des petites villes de France. Il s'agit, au fond, de soutenir le maillage des petites villes sur le territoire pour s'assurer que le développement de l'habitat, des commerces, la préservation du patrimoine et les services publics soient présents pour faire vivre tout un bassin de vie. »

Concrètement, comment fonctionne ce programme ?

■ « L'État apporte de l'ingénierie directement aux communes sous la forme d'un chef de



Les communes et les intercommunalités (territoires hachurés) de Seine-Maritime retenues dans le dispositif Petites villes de demain. Fécamp et Dieppe font partie du précédent programme Action cœur de ville.

projet. Il est financé à 75 % par l'État et pris en charge pour le reste par les communes ou les intercommunalités dans lesquelles il peut y avoir plusieurs Petites villes de demain. Le chef de projet a vocation à aider les conseils municipaux à centrer leurs projets de développement sur un certain nombre de thèmes, comme la restauration de logements de centre-bourg, le développement des commerces, la restauration de monuments, l'aménagement d'espaces publics végétalisés, etc. »

Une fois que la partie ingénierie est engagée, les projets seront donc pris en charge en partie par l'État ?

■ « Nous avons affecté trois milliards d'euros sur six ans pour ce programme. On finance les communes et leurs projets. Ce qui est important, c'est que les communes aient des projets globaux de développement en respectant la transition écologique, en évitant la consommation de terres agricoles, en faisant en sorte que les "verrues", autrement dit les fiches, soient utilisées, comme c'est le cas à Barentin (*lire par ailleurs*). »

Est-ce, au fond, une réponse aux Gilets jaunes ? À l'époque, la grogne venait des habitants des territoires, des communes périphériques, qui se sentaient à l'écart.

■ « Naturellement, l'affaire des Gilets jaunes a été pleine d'enseignements. Ce que nous avons entendu alors, ce sont tous les territoires qui se sentaient abandonnés avec, parfois, de

l'urbanisme mal pensé qui s'étalait, sans commerces et sans lieux de rencontre. Il faut donc redonner de la force aux petites villes du territoire pour faire vivre et amener les services. »

Les manifestants de l'époque protestent contre la désertification de la France périurbaine.

■ « Oui, périurbaine et rurale, car il ne faut pas oublier la très grande ruralité. Dans certains départements, si on n'apporte pas un soutien, si on n'apporte pas de l'ingénierie et des finances plus fortes que dans les lieux où il y a déjà beaucoup d'argent, on ne peut pas faire de l'égalité républicaine. Or, pour faire cette égalité républicaine, qui me tient à cœur, il faut accepter que l'on donne plus à certains territoires qu'à d'autres. »

« La petite ville de demain, c'est là où sera la qualité de vie »

Cette situation, c'est aussi la conséquence et le constat que durant des années, des décennies, les grandes villes ont été privilégiées au détriment des plus petites où les services publics ont souvent fermé. Allez-vous réimplanter des services publics dans ces territoires ?

■ « France services, si les élus locaux le veulent, est aussi un outil pour ramener des services publics dans les territoires en créant des lieux uniques où vous trouvez à la fois Pôle emploi, l'assurance maladie, la Caisse d'allocation familiales, etc. On ne peut pas en mettre partout, mais il y a des lieux où cela permettra à des Petites villes de demain d'avoir leur maison France services. »

Le président de la République avait annoncé la création de 800 maisons France services d'ici 2022. Où en est-on aujourd'hui ?

■ « On va dépasser ce chiffre. Et j'espère pouvoir emmener bientôt le président de la République inaugurer la millième maison. »

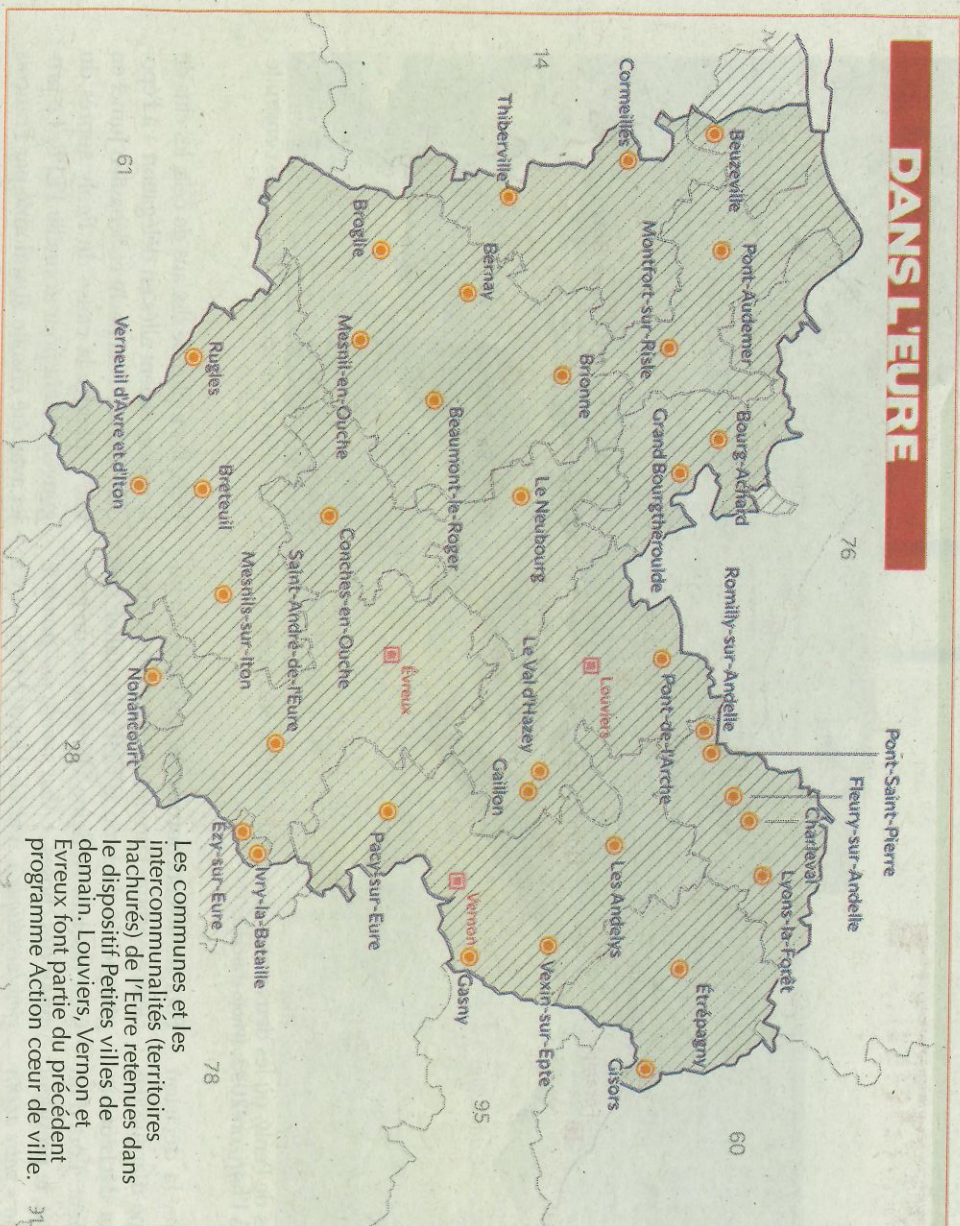
La Petite ville de demain, c'est là où il faudra vivre ?

■ « C'est là où, pour résumer ma pensée, la qualité de vie sera sûrement assez grande parce qu'il y aura un habitat moins dense, des services publics, des commerçants, d'autres services. Je pense que c'est ce qu'attendent aujourd'hui nos concitoyens. Bien sûr, il y a le corollaire : l'emploi. C'est la raison pour laquelle nous avons une autre politique très importante, Territoires d'industrie, et qu'un des thèmes les plus importants dans le Plan de relance est de permettre l'implantation industrielle sur nos territoires pour y développer l'emploi. »

2/2

dans l'Eure retenues dans le programme Petites villes de demain

force aux petites villes »



160

C'est le nombre total de communes ou intercommunalités en Normandie retenues dans le programme Petites villes de demain. Outre les 36 communes sélectionnées dans l'Eure et les 30 en Seine-Maritime, ce sont 37 communes du Calvados qui figurent dans le programme. Elles sont autant dans la Manche et 20 dans l'Orne.

Où vivent les Normands ?

- Selon une récente étude de l'Insee, la Normandie est maillée par 58 aires d'attraction des villes. Elles couvrent 2 028 communes, soit les trois quarts des communes de la région, les autres étant sous l'aire d'attraction de l'Île-de-France principalement.
- La Normandie compte trois grandes aires d'attraction (Rouen, Le Havre, Caen) qui regroupent 45 % de la population.
- Huit aires de 50 000 à 200 000 habitants couvrent 20 % de la population régionale. Leur taille varie de 53 000 habitants pour l'aire de Fiers à 153 000 pour celle de Cherbourg-en-Cotentin.
- 46 aires de moins de 50 000 habitants (allant de 1 800 habitants pour l'aire de Flamanville à 48 000 pour celle de Granville), concentrent 21 % de la population.
- Moins d'un Normand sur dix (9 %) vit dans l'une des 627 communes « hors attraction des villes ». Ces communes ne comptent que 500 habitants en moyenne, mais couvrent un quart de la surface régionale.

À Barentin, une friche transformée en parc urbain d'ici 2025

Située entre Yvetot et Rouen, Barentin fait partie des communes retenues dans le dispositif Petites villes de demain. Une opportunité pour le maire, Christophe Bouillon (PS), également président de l'Association des petites villes de France. Il veut transformer une ancienne friche industrielle en parc urbain.

Du passé, il ne sera pas fait table rase. Témoin de l'histoire industrielle de la commune, la haute cheminée des anciennes usines de textile. Badin, qui a fait l'objet de travaux de consolidation, continuera encore longtemps de jouer son rôle de phare dans le paysage local. Tout comme les bâtiments de cette ancienne filature.

DIX-SEPT HECTARES PRÈS DU CENTRE-VILLE

Au total, un site de dix-sept hectares, à deux pas du centre-ville. C'est là que l'équipe municipale de Christophe Bouillon, le maire élu en mars dernier, veut faire

La friche Badin s'étend sur 17 hectares, à deux pas du centre-ville, et a vocation à devenir un parc urbain.



émerger un nouveau parc urbain, le parc Auguste-Badin, du nom du fondateur de la filature. Outre le parc en lui-même, dans lequel l'eau, avec l'Austreberthe qui s'écoule sur le site, jouera un rôle primordial, les deux anciens bâtiments industriels seront conservés.

Ils auront vocation à recevoir des événements, des activités culturelles, des expositions ou encore à abriter un tiers-lieu, ces endroits où germent les start-up. « Ce parc animera le territoire, il en sera le poumon vert, irriguant le reste du territoire », souligne Christophe Bouillon.

Dans cette commune d'un peu moins de 12 000 habitants, connue pour sa zone commerciale grandeur XXL et ses statues implantées un peu partout, le dispositif Petites villes de demain doit permettre non seulement de concrétiser le projet de parc urbain, mais aussi de sou-

QUALITÉ DE VIE ET ATTRACTIVITÉ

Pour la commune, l'enjeu et celui de la qualité de la vie. Cette qualité qui agit comme un cercle vertueux. Plus elle se développe et plus elle attire. Une nécessité à Barentin, car la population y a baissé de 2,8 % entre 2012 et 2017, notamment chez les 15-29 ans et les 45-59 ans. « Barentin s'inscrit dans une vision de territoire émergent et présente une stratégie urbaine basée sur l'écologie et l'économie », expose le maire de la commune, qui veut « refabriquer une centralité forte autour d'attraits de vie, en alliant croissance économique, ancrage des emplois, bien-être des habitants et ressources locales. »